

Graulhet, candidate à la deuxième phase de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur longue durée »

Le conseil municipal de Graulhet a validé à l'unanimité la proposition d'adhésion à l'association « Territoires zéro chômeur longue durée », dispositif visant le retour à l'emploi des personnes privées d'emploi depuis plus de douze mois par la création d'emplois manquants. La fiche de candidature à la deuxième phase de cette expérimentation est en cours.

D'un dispositif national à la candidature de Graulhet

Trois motivations structurent le fond de cette expérimentation : personne n'est inemployable, le travail ne manque pas et ce n'est pas l'argent qui manque. Chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et du manque à gagner que la collectivité prend en charge. Les coûts directs et indirects d'une personne privée d'emploi longue durée sont presque de 20 000 euros/an ce qui se rapprochent du coût annuel du SMIC annuel.

C'est pourquoi depuis novembre 2016, dix territoires ont été habilités par la loi de février 2016 pour cette expérimentation visant à créer des emplois selon les besoins du territoire et les compétences des personnes privées d'emplois. Certains principes sont au cœur de la démarche comme l'exhaustivité, la non-concurrence, la dimension formation ou la question des droits fondamentaux et du droit au travail, entre autres.

En septembre 2018, le président de la république a annoncé l'extension de cette expérimentation à d'autres territoires. Aujourd'hui, 150 territoires préparent leur candidature. C'est le cas de Graulhet qui souhaite soumettre une candidature pour l'ensemble de la commune.

Révéler les capacités et les ressources humaines du territoire

Graulhet porte encore les stigmates de la crise industrielle. Capitale de la mégisserie, Graulhet a perdu, suite à la crise de cette mono-industrie, 20% de sa population active et environ 2 600 emplois jusqu'en 2004. 164 friches côtoient les zones d'habitation et marque le déclin économique de cette commune. Malgré la reprise économique, les poches de pauvreté s'agrandissent. En cause : l'inadéquation entre l'offre et la demande. « Il y a un décrochage » d'après Maiwenn Aubry. Au travers de l'association Territoires Zéro Chômeur Longue Durée, l'occasion d'y remédier leur est donnée. Les acteurs locaux ont alors voulu remobiliser autour de ce projet de territoire : celui de redonner une place aux personnes privées d'emploi et de faire émerger l'intelligence du territoire. L'objectif est de créer, dans un premier temps, 200 à 250 emplois.

Une mobilisation des acteurs locaux autour de l'insertion

Pour candidater et être sélectionné, le projet doit être bien ficelé et suivre la charte de l'association. Le projet s'organise alors autour de quatre phases : la fabrique du consensus, la rencontre des personnes privées durablement d'emploi volontaires, le recensement des travaux utiles et l'ouverture d'une ou plusieurs Entreprises à But d'Emplois (EBE). Ces quatre phases ne se succèdent pas chronologiquement mais coexistent même si les trois dernières phases ne peuvent avoir lieu sans la fabrique du consensus.

Le projet doit être porté politiquement. A Graulhet, Claire Fita, conseillère municipale et régionale, a porté ce projet avec beaucoup de convictions auprès des élus de la région, du département et de la commune, sensibilisant l'ensemble aux problématiques d'insertion et de pauvreté de Graulhet. Cette

démarche a donc fait consensus auprès de tous, élus et prescripteurs (services sociaux, MJC, etc.) et un comité de pilotage mobilisant les acteurs concernés a été créé.

La co-construction pour un projet plus juste

Les trois dernières phases se construisent en même temps. A Graulhet, le projet est développé avec certaines personnes privées d'emploi capables de recevoir des responsabilités, les services sociaux et les élus.

Pour mener à bien les différentes étapes, un groupe de travail travaille sur le diagnostic du territoire pour situer quelles sont les offres et les demandes et où est-ce qu'elles se situent. Un 2^{ème} groupe organise l'événement « Rencontres-nous » où toutes les parties prenantes (élus, services sociaux et personnes privées d'emploi) doivent se rencontrer afin de coconstruire le projet. Et enfin, un dernier groupe recense les besoins d'utilité sociale et travaille à la mise en place d'un second événement de sensibilisation afin de mettre les personnes privées d'emplois, les services sociaux et les élus sur un même pied d'égalité.

Ces travaux doivent être réalisés avant la candidature et aboutissent à la création et à l'identification d'une ou plusieurs associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire, les fameuses EBE.

L'abandon du dispositif par l'Etat et l'agenda des élus, failles du projet ?

Toutes les parties prenantes croient en ce projet juste, coconstruit et utile. Pour elles, il n'y a aucune raison qu'il ne fonctionne pas. Claire Fita l'explique dans un interview : « *Pourquoi cela doit marcher à Graulhet ? Parce qu'on est un territoire politique de la ville, on a des habitudes de travail qui font que c'est facile à mettre en œuvre. Nous avons une structure d'insertion expérimentée et motivée, une maison commune emploi formation et un Département et une Région prêts à nous soutenir.* »

Néanmoins, l'abandon du dispositif par l'Etat est possible car il a déjà été repoussé et que, bientôt, les élus seront confrontés à l'agenda politique.

Un travail qui porte déjà ses fruits

La co-construction a permis de mobiliser les acteurs locaux et de faire travailler ensemble différents types d'acteurs. C'est déjà ça de gagner. Si la deuxième phase d'expérimentation venait à être abandonnée, ce qui semble peu possible, les acteurs locaux veulent redéployer d'autres dispositifs pour que ce travail ne soit pas perdu. « Territoires zéro chômeur longue durée » aura au moins permis cela : mettre en mouvement toute une commune sur le long terme pour le bien commun.